

L'Hôpital du Jura à l'écoute de la population des Franches-Montagnes. Plusieurs échanges constructifs.

Photo: Pierre Montavon

Dans un souci d'ouverture et de transparence, l'H-JU a commencé en fin d'année dernière de communiquer ses réflexions sur un concept sanitaire extrahospitalier qui pourrait sensiblement améliorer la sécurité de toute la population jurassienne. Cette démarche a permis d'ouvrir un débat et de prendre le pouls de la population. Globalement, cette stratégie a été plutôt bien accueillie, avec une pierre d'achoppement : la localisation des ambulances. Hier soir, une délégation de l'hôpital a rencontré les maires des Franches-Montagnes et le groupe de travail issu de la page Facebook « Touche pas à mes urgences aux Franches-Montagnes ». Au terme des discussions, un message clair a été adressé aux deux groupes: un changement de localisation de l'ambulance n'est actuellement plus à l'ordre du jour. En revanche, une réorganisation des urgences du site de Saignelégier sera nécessaire.

Le concept sanitaire développé par l'Hôpital du Jura est très complet et nécessite des explications pour être bien compris. Hier soir, une délégation de l'H-JU (directeur, responsable de la CASU144 et responsable des ambulances) a rencontré les deux groupes mentionnés ci-dessus. Il a bien été précisé que ce concept n'a jamais eu pour ambition de faire des économies, ni de supprimer les ambulances. Il s'agit de mettre en place une organisation moderne qui améliore sur l'ensemble du territoire la prise en charge des patients en danger ou nécessitant des secours.

Ce qui faisait peur et fâchait certains Franches-Montagnards, c'est la solution supracantonale envisagée avec l'Hôpital du Jura bernois qui laissait ouverte une éventuelle délocalisation de l'ambulance de Saignelégier. Ce changement n'est plus à l'ordre du jour (même si évidemment des collaborations avec l'HJB se poursuivront), ce qui rassure pleinement les deux groupes rencontrés. En revanche, la nécessité de réorganiser les urgences du site de Saignelégier semble admise par une grande majorité. Le groupe Facebook administré par Jacques-André Aubry estime que son action ne porte plus sur le sauvetage des urgences (comme son nom l'indique) et qu'une réorganisation de ces urgences est compréhensible.

Le concept sanitaire complet est publié sur le site de l'H-JU: www.h-ju.ch

A noter que certaines déclarations ont été mal retranscrites dans la presse: les compétences du personnel des ambulances de Saignelégier n'ont jamais été remises en cause. En revanche, le nombre d'ambulanciers formés exigés par la loi et l'interassociation de sauvetage (IAS) ne sont pas remplies. Et le problème du nombre de sorties de l'ambulance aux Franches-Montagnes (environ une par jour en moyenne) n'est pas un problème de rentabilité, mais un manque d'attractivité pour les ambulanciers qui souhaitent maintenir ou développer leur expertise professionnelle. A l'avenir, une nouvelle organisation pourrait améliorer cette attractivité.

Cette communication, conjointe avec le groupe Facebook sera publiée sur la page « Touche pas à mes urgences aux Franches-Montagnes ».

Permanence médicale sur le site de Saignelégier

Une permanence médicale est ouverte sur le site de Saignelégier depuis quelques semaines. Elle offre plusieurs heures de consultation durant les jours ouvrables et est appelée à se développer en fonction de la demande et de l'offre médicale dans la région.

Renseignements complémentaires:

Kristian Schneider
Directeur général H-JU
032 421 26 18